

L'éducation dans une société laïque multiculturelle.

Francine Best
20 janvier 1990, CEMEA, Strasbourg

Francine Best axe sa conférence sur La Convention des Droits de l'Enfant, signée en principe par la France ce jour.

Quelles sont les raisons de l'Education?

Autrefois, l'enfant était considéré comme un être ne sachant rien, ne pouvant rien, qu'il faut remplir de savoir, un être soumis qui doit tout à l'adulte. Par conséquent, il était très facile de justifier l'éducation.

Actuellement, l'enfant est considéré comme un être humain en plein développement, mais surtout **un être humain à part entière**. Alors que devons-nous lui apporter?

L'Être Humain a trois spécificités: d'une part l'intelligence et le raisonnement, d'autre part la parole et l'expression, et enfin la liberté, liberté de se construire selon ses propres choix.

De ces trois traits en découle un autre, que Wallon appelle "**L'éducabilité**" et qui fait la Fragilité et la Grandeur de l'enfant. Louis Legrand a d'ailleurs parlé de cette même notion lors du congrès de l'ICEM à Strasbourg, l'été dernier.

Pour que la notion de liberté ne reste pas abstraite, un principe métaphysique sans suite, **l'Homme doit expérimenter**. Par l'expérimentation, l'enfant va s'approprier peu à peu les trois traits de l'Être Humain, cités plus haut. C'est ce qui fait sa Grandeur. Mais l'enfant est aussi petit, son développement, ne serait-ce que sur le plan physique, n'est pas achevé. Il est fragile.

Cette notion d'éducabilité implique que le droit à l'Education est un droit fondamental, sinon l'Homme reste dans l'inachèvement. L'Enfant doit dépasser son inachèvement par une parole aisée, en faisant des choix, des projets, donc en accédant à l'autonomie.

L'Homme, même adulte, n'est jamais achevé, mais l'essentiel est de progresser sans arrêt. L'Enfant a besoin de progresser encore davantage.

Comment se fait cette construction de soi?

Wallon répond: **Par la socialisation** avec les autres Êtres Humains. Socialisation et Education vont de pair. Socialisation ne voulant pas dire: soumis à la société. Pour les Enfants, la sociabilisation se fera essentiellement avec des enfants du même âge ou plus âgés. La construction de soi se fait par l'intelligence verbale et l'intelligence pratique. Le groupe social apporte le Savoir, le Savoir-Faire et le Savoir-Être. On ne s'éduque pas tout seul. L'éducation se fait petit à petit grâce aux interactions dans les groupes. Les petits groupes et les grands groupes sont les outils de la sociabilisation et en même temps de l'éducation. (ex. Conseil Municipal d'enfants)

Piaget insiste aussi sur ce rôle du groupe, et de **la diversité** dans le groupe, comme des richesses pour l'individu. La diversité ne doit pas, en effet, être considérée comme un obstacle.

La sociabilisation n'est pas facile, à cause de tous les phénomènes d'agressivité. Mais il est fondamental de savoir écouter l'Autre, le comprendre, lui répondre.

Le biologiste Jacquard dit: "le pire, c'est l'indifférenciation". Chacun est à respecter dans sa dignité. Il s'agit donc de prendre en compte à la fois l'Universalité et la diversité, la diversification. Cela demande bien sûr l'adaptation, mais pas la soumission. ("Intelligence du réel": Piaget)

L'adaptation se fera de manière active, notamment dans le monde du jeu et des loisirs. Elle requiert une solidarité Adultes-Enfants, et un apport de chacun à tous.

Cependant, comme le soulignait souvent Freinet, des situations peuvent ne pas être assez riches. Il en résulte des pertes et un appauvrissement intellectuel et/ou physique. (enfants qui ont faim, qui doivent travailler, au lieu de jouer, de s'exprimer...) Il est important de mettre les enfants dans des situations riches pour que l'intelligence et les capacités physiques ne s'étiolent pas.

Attention donc aux dires: "laissez les enfants libres, ne les encadrez pas tout le temps". L'Enfant a besoin de situations éducatives, dans des lieux et horaires précis. Cela ne veut pas dire: enfermez-le dans un ensemble de contraintes mal pensées, tout le temps assénées par les éducateurs. Au contraire, l'espace et le temps seront bien pensés et il y aura beaucoup de matériel.

La pratique de l'éducation permet plus ou moins d'autonomie.

Le point de départ est la Liberté, le point d'arrivée doit être l'Autonomie. Cela implique des règles posées et aussi des connaissances pour comprendre ce qui se passe et arriver progressivement à la capacité de se donner chacun sa propre loi. ("Etre en projet": Legrand, congrès ICEM, août 89 à Strasbourg)

Enfance capable, intelligence, activité, sociabilisation, c'est ce qui définit en quelque sorte l'Education Nouvelle.

Débat sur la Laïcité

Francine Best cite là:

- Jean Claude Milner "Unification de toutes les Ecoles". Il a une autre conception de l'enfance, plutôt négative. Sous prétexte d'égalitarisme, il part de l'enfant vide, "à remplir". Il suffit de déverser le savoir. C'est une manière de vivre l'égalité, bien différente de celle de l'Education Nouvelle.

- Finkelkraut, dans le Monde, écrit contre les Droits de l'Enfant. Il ne fait pas confiance à l'Enfant. Il est pourtant ardent défenseur de la République.

Une société laïque est une société plurielle, où la place est au DIALOGUE, à la tolérance, à la reconnaissance de l'Autre. (pas trop de prosélytisme). Laïcité ne veut pas dire neutralité totale, mais laisser suffisamment d'espace pour permettre le respect de chacun.

Francine Best revient maintenant à la convention des Droits de l'Enfant.

Si l'Enfant est un Etre Humain à part entière, **pourquoi une convention spéciale?**

On en revient à l'éducabilité. L'Enfant a droit à tous les articles de la déclaration des Droits de l'Homme. Est-ce que cela suffit?

Non, à cause de la fragilité, de l'inachèvement, plus importants chez l'Enfant que chez l'adulte, la fragilité aussi par rapport à la santé de l'Enfant. Tout cela nécessite une protection supplémentaire, le besoin de redire certaines choses.

Exemple: droit d'association, Droit de s'exprimer, d'être publié.

Les adultes ne croyaient pas les enfants capables de cela. Ces droits ne semblaient pas concerner les enfants. C'est pourquoi il faut redire ces droits pour les enfants, car ils sont capables. Freinet l'a bien prouvé par le texte libre, le journal scolaire, la correspondance.

Les enfants ont ces Droits, et maintenant ils sont reconnus juridiquement, internationalisme. Ils sont affichés. On peut s'y référer.

Pour une convention, il existe aussi tout un "arsenal" de suivi, de contrôle pour faire progresser les choses. C'est là la différence avec une simple déclaration.

Nous devons faire connaître cette convention, et pas seulement parmi les militants. L'appropriation doit se faire pour les adultes et les enfants. Avec les enfants, nous commencerons à lire l'un ou l'autre article, qui sera expliqué, illustré, transmis à d'autres enfants.

Il paraît important également de développer la solidarité internationale entre enfants, en leur faisant connaître, dans un premier temps, les conditions de vie des autres enfants.

Notes prises pendant la conférence.
Claudine Braun



*cette convention
bouleversera-t-elle
nos relations
familiales ?*

Le M.A.N.
(Mouvement pour une Alternative
Non-Violente)
propose
un week-end de réflexion
sur ce thème

Une convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée par l'assemblée générale de l'ONU en automne 1989. Vingt pays au moins doivent la ratifier.

- Va-t-elle bouleverser nos relations familiales?
- Comment respectons-nous les droits et les besoins de nos enfants?
(expression, relations, création, affirmation de soi...)
- Qui définit les règles dans la famille?